

30 & de tous les Droits les plus sacrés parmi les
30 Souverains, la guerre s'étant allumée en Al-
30 lemagne, la France, en vertu des engage-
30 mens les plus légitimes & les plus solennels,
30 étoit forcée d'y accourir pour l'éteindre. Elle
30 a vû le piège qu'on lui tendoit, sans qu'il
30 lui fut possible de le rompre. Elle a vû se
30 détacher de son alliance le Roi de Prusse, que
30 des promesses brillantes ont attiré dans le
30 parti de ses ennemis. Elle a vû les trâmes
30 ourdies pour engager la Cour de *Vienne* dans
30 une guerre du Continent, où elle pût elle-
30 même être impliquée. Elle a vû le dessein
30 où l'on étoit de faire repentir la Maison
30 d'Autriche, dans le cas qu'elle ne se prêtât
30 pas aux vûs ambitieuses de l'Angleterre.
30 Enfin elle a vû l'affectation qu'on a eüe de ne
30 pas insérer dans le Traité de *Westminster* en
30 même tems que la neutralité d'Allemagne,
30 celle des Pays-Bas en faveur de l'Impéra-
30 trice Reine, afin que cette Souveraine prît
30 contre elle des ombrages. Qu'est-il arrivé ?
30 C'est qu'en voulant diviser de plus en plus
30 les Maisons d'Autriche & de Bourbon, pour
30 se fortifier de leurs inimitiés particulières,
30 on a réussi, contre toute attente, à les unir
30 par le lien le plus ferme & le plus solide, &
30 à consommer un ouvrage que toute la Poli-
30 tique n'avoit pû qu'ébaucher. Telle est la
30 cause naturelle & nécessaire de l'union des
30 Cours de *Vienne* & de *Versailles*. Tous les
30 soupçons artificieux, toutes les craintes ima-
30 ginaires que les Rois d'Angleterre & de Prusse
30 ont tâché d'inspirer au Public contre l'union
30 de ces deux Puissances, comme renfermant
30 le dessein de préjudicier aux droits des Prin-